

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 634

présenté par

M. Ciotti, Mme Duby-Muller, M. Quentin, M. Di Filippo, M. Pierre-Henri Dumont,
M. Emmanuel Maquet, M. Cordier, M. Cinieri, M. Pauget, Mme Tabarot, Mme Louwagie,
M. Savignat, M. Vialay, Mme Le Grip, Mme Brenier, Mme Trastour-Isnart, M. Perrut,
Mme Genevard, Mme Boëlle, M. Menuel, Mme Serre, Mme Beauvais et M. Reynès

ARTICLE 24

À l'alinéa 2, après la première occurrence du mot :

« nationale »

insérer les mots :

« , des douanes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose d'étendre la protection aux agents des douanes.